

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AFR 44/019/2008 – ÉFAI  
5 septembre 2008

AU 247/08

Détention au secret / Craintes de torture ou d'autres mauvais traitements

NIGÉRIA

Samuel George (h)

---

Samuel George, un ressortissant nigérian qui travaillait en tant que traducteur et guide pour un réalisateur américain, est détenu au secret sans inculpation par le Service de sécurité de l'État. Il risque d'être torturé ou soumis à d'autres formes de mauvais traitements.

Samuel George aidait le journaliste et réalisateur américain Andrew Berends qui, avec son ami nigérian Joe Bussio, tournait un documentaire à Port Harcourt, la capitale de l'État de Rivers, dans le delta du Niger. Le 31 août, tandis qu'ils filmaient des scènes à Nembe, une zone de Port Harcourt située en bord de fleuve, ces trois hommes ont été arrêtés par des membres de l'armée nigériane. Les autorités du Nigéria ont affirmé qu'elles n'avaient pas autorisé les tournages à cet endroit, bien qu'Andrew Berends soutienne en avoir obtenu la permission.

Les militaires ont demandé aux trois hommes le motif de leur tournage, avant de les livrer au Service de sécurité de l'État, qui les a également interrogés. Joe Bussio et Andrew Berends ont été détenus pendant trente-six heures au siège de cette administration à Port Harcourt, puis libérés. Ils doivent désormais s'y présenter tous les matins et sont remis en liberté chaque soir. Le passeport d'Andrew Berends lui a été confisqué par le Service de sécurité de l'État. En revanche, Samuel George n'a pas été revu depuis la libération de ses deux collègues, le 1<sup>er</sup> septembre. Andrew Berends et Joe Bussio pensent qu'il est toujours détenu au siège du Service de sécurité de l'État. Aucun de ces trois hommes n'a été inculpé d'une quelconque infraction ni présenté devant un juge.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les défenseurs des droits humains et les journalistes sont régulièrement la cible de manœuvres d'intimidation et de harcèlement dans la région du delta du Niger. En mai 2008, un photographe travaillant, semble-t-il, pour la chaîne d'information américaine CNN a été détenu par des policiers pendant trois jours avant d'être remis en liberté sans inculpation. En avril 2008, les forces de sécurité ont arrêté quatre réalisateurs américains et un Nigérian qui tournaient, d'après certaines sources, un documentaire sur l'industrie pétrolière dans le delta du Niger. Ces derniers ont été maintenus en détention pendant six jours, accusés d'espionnage, avant d'être remis à l'ambassade américaine. En septembre 2007, un citoyen américain directeur d'une organisation non gouvernementale (ONG) installée au Nigéria, un employé nigérian de cette ONG et deux journalistes allemands ont été interpellés dans cette région par le Service de sécurité de l'État, qui les soupçonnait d'espionnage. Ils ont été libérés un peu plus tard sans avoir été inculpés.

La police a fréquemment recours à la torture lorsqu'elle interroge des suspects. Elle conduit rarement les personnes arrêtées devant un juge sous quarante-huit heures, comme le prévoit le Code pénal du Nigéria.

Les forces de sécurité continuent de commettre des violations des droits humains dans le delta du Niger, notamment des exécutions extrajudiciaires, des actes de torture et d'autres formes de mauvais traitements, ainsi que des démolitions de maisons. Depuis 2007, des troupes de l'armée nigériane sont stationnées à Port Harcourt.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :**

- déclarez-vous inquiet à l'idée que Samuel George soit détenu au secret par le Service de sécurité de l'État à Port Harcourt ;

- demandez sa libération immédiate et sans condition, à moins qu'il ne soit inculpé d'une infraction dûment reconnue par la loi ;
- priez instamment les autorités de veiller à ce qu'il ne soit ni torturé, ni soumis à d'autres formes de mauvais traitements en détention, et qu'il reçoive sans délai de l'eau et de la nourriture en quantité suffisante ;
- exhortez-les à lui permettre immédiatement d'entrer en contact avec ses proches et des avocats, ainsi que de bénéficier de tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin ;
- engagez-les à accorder la liberté sans condition à Andrew Berends et Joe Bussio s'ils ne sont pas inculpés d'une infraction dûment reconnue par la loi.

**APPELS À :**

**Vice-président :**

Goodluck Jonathan  
Office of the vice-President  
The Presidency  
State House  
Abuja  
Nigéria

Courriers électroniques : [info@nigeria.gov.ng](mailto:info@nigeria.gov.ng)

Fax : +234 9 234 1733/ +234 9 314 8793

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Vice-Président,*

**Directeur général du Service de sécurité de l'État :**

Mr. Abbas Gadzama  
Aso Drive  
Abuja  
Federal Capital territory  
Nigéria

Formule d'appel : *Dear Director General, / Monsieur,*

**COPIES** aux représentants diplomatiques du Nigéria dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.** APRÈS LE 17 OCTOBRE 2008, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.